

Séance publique du 2 mai 2006

Délibération n° 2006-3414

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

commune (s) : Lyon 6°

objet : **Espace des Brotteaux - Parking Brosset - Individualisation complémentaire de l'autorisation de programme 1038 pour déviation des réseaux d'eau potable**

service : Direction générale - Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 avril 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2005-2415 en date du 17 janvier 2005, il a été procédé à une individualisation partielle de l'autorisation de programme 1038 - espace Brotteaux pour l'aménagement de l'espace des Brotteaux et du parc de stationnement des Brotteaux sous l'avenue général Brosset à Lyon 6°.

Cette opération nécessite la déviation de réseaux d'eau potable sous diverses voies existantes.

Il s'agit d'une conduite de diamètre 1 000 mm, le montant des travaux est estimé à 1 210 000 € TTC et ils se dérouleraient selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- en 2006 : 785 000 € TTC,
- en 2008 : 425 000 € TTC.

Il est donc proposé l'individualisation complémentaire en dépenses de l'autorisation de programme 1038 pour un montant de 1 408 294,32 € TTC, soit 1 210 000 € TTC, au titre des travaux proprement dits et 198 294,32 € au titre des mouvements d'ordre liés à la récupération de la TVA, et en recettes pour un montant de 396 588,64 € au titre de ces mêmes mouvements d'ordre.

La charge nette de l'opération au titre des ces déviations s'établit donc à 1 011 705,68 €.

Circuit décisionnel : le dossier fait l'objet d'une note d'information au pôle environnement le 18 avril 2006 et au Bureau le 24 avril 2006 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve les travaux de déviation des réseaux d'eau potable dans le cadre du projet - parc de stationnement des Brotteaux à Lyon 6°.

2° - Décide de l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme - budget annexe de l'eau potable - opération 1038 -espace Brotteaux - parc de stationnement :

- en dépenses : pour un montant de 1 408 294,32 € (soit 913 645,48 € en 2006 dont 785 000 € TTC au titre des travaux proprement dits et 494 648,84 € en 2008, dont 425 000 € TTC au titre des travaux proprement dits),

- en recettes, au titre des mouvements liés à la récupération de TVA pour un montant de 396 588,64 € (soit 257 290,96 € en 2006 et 139 297,68 € en 2008).

3° - Les montants de dépenses estimés à payer en 2006 au titre de ces travaux, soit 785 000 € TTC seront prélevés sur les crédits inscrits en 2006 au budget de la Communauté urbaine - budget annexe des eaux - compte 231 510 - fonction 1 111.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,